Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-130-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 1ER JUILLET 2024

RESSOURCES
FINANCES

Budget annexe déchets : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL
N°CC2024-130

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**67**
Nombre de pouvoirs	**10**
Votants	**77**
Secrétaire de séance : Loïc BARBIER	

L'an 2024, le 1er juillet, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 25 juin, s'est réuni à Brezolles sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; Sébastien LEROUX (DREUX). M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Jean-Pierre FROGER (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Jean-Marie BUTHON (LAONS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Albert ROUILLARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; M. François

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-130-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

FOUGEROL (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ;

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX); M. Jacques ALIM (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET). M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Pouvoirs :

Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) donne pouvoir à M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) donne pouvoir à Dominique GARNIER (LOUVILLIERS EN DROUAIS) ;; Mme Mariam CISSE (DREUX) donne pouvoir à M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) M. Aissa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à Mme Josette PHILIIPPE (DREUX) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-130-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Il a été exposé que,

Le budget supplémentaire permet d'ajuster le budget primitif de l'exercice en cours en prenant en compte les décisions prises après le vote du budget mais également de reprendre les résultats de l'exercice antérieur constatés lors du vote du compte administratif.

Le budget supplémentaire 2024 du budget annexe Déchets s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de :
4 415 097,55 € en section de fonctionnement,
1 050 940,35 € en section d'investissement,
soit **un total de 5 466 037,90 €.**

Ce budget supplémentaire se présente synthétiquement ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

CHAPITRE	BP 2024	BS 2024	REPORT	TOTAL 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	4 417 597,55	0,00	4 417 597,55
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	90 300,00	0,00	0,00	90 300,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 781 643,00	-2 500,00	0,00	2 779 143,00
731 FISCALITE LOCALE	18 543 920,00	0,00	0,00	18 543 920,00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 374 475,00	0,00	0,00	1 374 475,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 100,00	0,00	0,00	6 100,00
Total Recettes	**22 796 438,00**	**4 415 097,55**	**0,00**	**27 211 535,55**

Les **produits de services, du domaine et ventes diverses** sont ajustés à la baisse pour tenir compte d'une annulation de vente.

Le **résultat reporté de fonctionnement,** d'un montant de 4 417 597,55 €, correspond au résultat de clôture net des restes à réaliser et de l'affectation des résultats au compte 1068.

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2024	BS 2024	REPORT	TOTAL 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 521 538,12	752 591,68	0,00	6 274 129,80
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 103 287,00	0,00	0,00	4 103 287,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	63 000,00	0,00	0,00	63 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	711 902,00	0,00	0,00	711 902,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 271 811,88	3 660 669,16	0,00	15 932 481,04
66 CHARGES FINANCIERES	114 899,00	0,00	0,00	114 899,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	1 836,71	0,00	1 836,71
Total Dépenses	22 796 438,00	4 415 097,55	0,00	27 211 535,55

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-130-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Les **charges à caractère général** supplémentaires s'élèvent à 752 591,28 €. Elles comprennent notamment un ajustement lié aux prestations de collecte (363 000 €), le lavage des colonnes enterrées (101 380 €), l'acquisition de sacs réutilisables (102 084 €) et l'ajustement des frais de structure.

Les **autres charges de gestion courante** supplémentaires s'élèvent à 3 660 669,16 € et comprennent l'ajustement de la contribution 2024 au SITREVA pour un montant de 190 000 € et l'inscription d'une somme de 3 469 221 euros pour assurer l'équilibre de la section.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les inscriptions au sein de la section d'investissement comprennent à la fois les inscriptions nouvelles réalisées dans le cadre du budget supplémentaire ainsi que la reprise des restes à réaliser lors de cette même étape budgétaire.

RECETTES

CHAPITRE	BP 2024	BS 2024	REPORT	TOTAL 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	938 497,35	0,00	938 497,35
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	711 902,00	0,00	0,00	711 902,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	310 338,00	0,00	112 443,00	422 781,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 876 796,00	0,00	0,00	3 876 796,00
Total Recettes	**4 959 036,00**	**938 497,35**	**112 443,00**	**6 009 976,35**

La seule inscription concerne la reprise du résultat 2023 pour 938 497,35 euros.

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2024	BS 2024	REPORT	TOTAL 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	90 300,00	0,00	0,00	90 300,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	530 952,00	2 711 272,31	0,00	3 242 224,31
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	293 954,00	-267 769,00	59 822,75	86 007,75
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 043 830,00	-1 880 640,00	416 389,99	2 579 579,99
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	11 864,30	11 864,30
Total Dépenses	**4 959 036,00**	**562 863,31**	**488 077,04**	**6 009 976,35**

L'**emprunt** inscrit correspond à l'équilibre de la section d'investissement.

Les **immobilisations incorporelles** et les **immobilisations corporelles** sont ajustées pour tenir compte des investissements réalisables sur l'année. Le solde restant très important au regard des années précédentes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-130-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

***VU** la délibération du conseil communautaire n°2023-323 du 18 décembre 2023 approuvant le budget primitif 2024 du budget annexe Déchets de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;*
***VU** la délibération du conseil communautaire n°2024-057 du 13 mai 2024 approuvant le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe Déchets de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;*
***VU** la délibération du conseil communautaire du 1er juillet 2024 portant affectation des résultats 2023 du budget annexe Déchets.*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Déchets arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 5 466 037,90 €.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le :10/07/2024 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 10/07/2024** **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Loïc BARBIER** **Secrétaire de séance**